



## TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES AFFAIRES MARITIMES A COTONOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° 070/SImAU/DG/DT/DP/DJ du 29 septembre 2021

Résultats N° 022/SImAU/DG/DT/DJ/ASPM

### RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES

MAITRE D'OUVRAGE : Port Autonome de Cotonou (PAC)

AUTORITE CONTRACTANTE / MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU)

MAITRE D'ŒUVRE : Koffi & Diabaté Architectes

OBJET : Attribution provisoire de marché des travaux de construction du Centre des Affaires Maritimes à Cotonou

FINANCEMENT : Port Autonome de Cotonou (PAC)

L'Autorité Contractante a transmis le 22 février 2022 à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour avis, le Procès-Verbal d'ouverture des offres de la Commission de Passation des Marchés, le Rapport des travaux de la Commission d'Analyse des Offres et le Procès-Verbal d'attribution provisoire de marché dans le cadre du Dossier d'Appel d'Offres relatif aux travaux de construction du Centre des Affaires Maritimes à Cotonou.

#### I- ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Après examen, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) par le Procès-Verbal n° 07-43/DNCMP/DIAS/2022 du 08 mars 2022 a émis un avis favorable pour l'attribution provisoire du marché à la société **JET CONTRACTORS** pour un montant de **trente-neuf milliards deux cent vingt-trois millions sept cent quatorze mille cent soixante et un (39 223 714 161) FCFA Hors Taxes** soit **quarante-six milliards deux cent quatre-vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-deux mille sept cent dix (46 283 982 710) FCFA Toutes Taxes Comprises** et pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**.

## II- OFFRES REJETEES ET MOTIFS

Les soumissionnaires non retenus et les motifs du rejet sont les suivants :

<b>Soumissionnaires écartés</b>		
<b>N° d'ordre</b>	<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs de rejet</b>
1	CHINA ROAD & BRIDGE CORPORATION	L'offre du soumissionnaire est moins avantageuse pour le Projet
2	CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CORPORATION	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et plusieurs prestations ne sont pas chiffrées dans le DQE
3	ITB-HITECH	L'offre du soumissionnaire est moins avantageuse pour le Projet
4	DOGANLAR HOLDING	Le soumissionnaire ne satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres. Il ne dispose pas de capacités techniques pour exécuter les travaux.
5	Groupement TEC (TGCC-EM ENERGIE-CGTS)	L'offre du soumissionnaire est moins avantageuse pour le Projet
6	CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CORPORATION (CJIC)	Le soumissionnaire ne satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres. Il ne dispose pas de capacités techniques pour exécuter les travaux.
7	SERTEM	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme
8	ARC GROUPE/EUROBAT	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme
9	CHADDAD GROUP	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme
10	HICON	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme
11	AVIC INTERNATIONAL HOLDING CORPORATION	Le soumissionnaire ne satisfait pas à tous les critères de qualification exigés dans le dossier d'appel d'offres. Il ne dispose pas de capacités techniques pour exécuter les travaux.
12	ARABIAN CONSTRUCTION COMPANY	L'offre du soumissionnaire est moins avantageuse pour le Projet

13	EMEBCI-ABNIAN	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme
14	SUMMA	Le soumissionnaire n'a pas franchi l'étape de l'examen préliminaire. Son offre est non exhaustive et non conforme

Enfin, la Personne Responsable des Marchés invite les soumissionnaires non retenus à bien vouloir retirer les garanties de soumission initialement produites au siège social de la SIMAU dès réception des résultats d'évaluation des offres.

Cotonou, le 10 mars 2022

Le Directeur Général



**Moïse Achille HOUSSOU**